



GRAND CONSEIL

Postulat - 22_POS_39 - Yvan Pahud et consorts au nom Du Groupe UDC - Crise énergétique, il est temps d'agir par un coup de pouce au photovoltaïque avec un prêt sans intérêt.

Texte déposé :

Crise énergétique, il est temps d'agir par un coup de pouce au photovoltaïque avec un prêt sans intérêt.

Avec un objectif de production d'électricité de 1'600 GWh/an, le solaire photovoltaïque est la ressource énergétique renouvelable qui pourrait représenter la plus grande partie de l'approvisionnement électrique du canton de Vaud. La production photovoltaïque pourrait en effet couvrir le tiers de notre consommation d'électricité en 2050. Pour atteindre l'objectif du Plan climat vaudois en matière de production d'électricité d'origine photovoltaïque, à savoir 900 GWh/an en 2030, le rythme de déploiement de cette technologie doit être multiplié par trois. Relever ce défi sera seulement possible par la mobilisation de nombreux acteurs : propriétaires, communes, installateurs, distributeurs d'électricité et citoyens.

Aujourd'hui des aides financières fédérale, cantonale et communale contribuent sous forme de subvention à inciter les propriétaires à poser des panneaux photovoltaïques sur les toitures de leurs bâtiments.

Si ces aides couvrent environ 50% du financement de l'installation, le propriétaire doit s'il ne dispose pas de liquidité, emprunter le l'argent auprès d'un établissement bancaire.

Or, avec la crise ukrainienne, les taux hypothécaires ont augmenté sensiblement.

Cette hausse des taux va donc freiner l'investissement dans le photovoltaïque sachant que le prix de rachat ne couvre souvent pas l'investissement.

Le mardi 18 janvier de cette année, le parlement a accepté à la quasi-unanimité le préavis du Conseil d'Etat sur l'initiative Yvan Pahud et consorts au nom du groupe UDC

« Pour le climat, réduisons nos émissions de CO2 avec des actes concrets ! Stop à l'importation d'électricité à base de charbon, utilisons nos ressources en énergies renouvelables (19_INI_012) »

Ce préavis élaboré par le Conseil d'Etat doit permettre un rachat de l'électricité aux producteurs avec un prix qui devrait couvrir l'investissement.

Dans l'attente de l'acceptation par les chambres fédérale de cette proposition force est de constater que le développement du photovoltaïque peine et va même s'aggraver avec l'augmentation des taux, et ceci malgré l'urgence énergétique.

Dès lors, j'ai l'honneur de demander au Conseil d'Etat un rapport sur l'opportunité de mettre en place un système de prêt sans intérêt destiné aux propriétaire désireux de poser des panneaux photovoltaïques. Le Canton pourrait s'approcher de la banque cantonale vaudoise pour mettre en place ce système de prêt, et pourrait par exemple prendre à sa charge les intérêts découlant de ces prêts. Le financement pourrait-être prélevé sur le fond climat de 300 mios accepté par notre parlement.

L'Auberson, le 23.08.2022

Yvan Pahud

Conclusion : Renvoi à une commission avec au moins 20 signatures

Cosignatures :

1. Alette Rey-Marion (UDC)
2. Aurélien Gérard Demaurex (V'L)
3. Blaise Vionnet (V'L)
4. Cédric Weissert (UDC)
5. Cloé Pointet (V'L)
6. David Vogel (V'L)
7. Denis Dumartheray (UDC)
8. Fabien Deillon (UDC)
9. Fabrice Neyroud (UDC)
10. Fabrice Tanner (UDC)
11. Grégory Bovay (PLR)
12. Guy Gaudard (PLR)
13. Jacques-André Haury (V'L)
14. Jean-Bernard Chevalley (UDC)
15. Jean-Louis Radice (V'L)
16. Jean-Marc Udriot (PLR)
17. Jerome De Benedictis (V'L)
18. John Desmeules (PLR)
19. Laurent Balsiger (SOC)
20. Marc Morandi (PLR)
21. Marc-Olivier Buffat (PLR)

22. Mathieu Balsiger (PLR)
23. Nicolas Bolay (UDC)
24. Nicolas Glauser (UDC)
25. Oscar Cherbuin (V'L)
26. Philippe Germain (PLR)
27. Philippe Liniger (UDC)
28. Pierre-Alain Favrod (UDC)
29. Sébastien Humbert (V'L)
30. Stéphane Jordan (UDC)
31. Sylvain Freymond (UDC)
32. Yann Glayre (UDC)